



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-93468>

Département(s) de publication : **91, 77, 78, 92, 93, 94, 95**

Annonce n° **25-93468**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Hotel de ville

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21910286000018

Ville : Grigny

Code postal : 91350

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 91, 77, 78, 92, 93, 94, 95

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2500013

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marchés Publics

Adresse mail du contact : Marches.publics@grigny91.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 169025353

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Se reporter au règlement de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Se reporter au règlement de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Se reporter au règlement de consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 24/09/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre portant sur la construction du pôle solidarité du quartier de Grigny 2 à Grigny (91350)

Code CPV principal - Descripteur principal : 71200000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le marché a pour objet a pour objet une mission de maîtrise d'oeuvre portant sur la construction du pôle solidarité du quartier de Grigny 2 à Grigny (91350) (Relance suite à une consultation classée sans suite)

Lieu principal d'exécution du marché : Grigny

Durée du marché (en mois) : 36

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché fait suite à une précédente consultation qui a été déclarée sans suite en raison de la nécessité pour l'acheteur de redéfinir ses besoins le 06 décembre 2024 (publications précédentes : Avis initial : BOAMP n°24-99162). Il prend effet à la date de sa notification au titulaire jusqu'à la fin de l'année de garantie de parfait achèvement applicable aux marchés de travaux, qui correspond à l'achèvement de la mission de maîtrise d'oeuvre. La notification du marché vaut ordre de service prescrivant le démarrage des prestations Le délai global d'exécution court à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations conformément à l'article 15.1 du CCAG-MOE, et est fixé à trente-six (36) mois (y compris la garantie de parfait achèvement). La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à vingt-quatre (24) mois maximum, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entrepreneurs. Date prévisionnelle de démarrage des prestations :15/11/2025 Prix provisoire. Procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif. Les prestations seront financées par le budget principal d'investissement de la Commune de Grigny. Des subventions sont allouées par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. D'autres subventions pourraient être allouées par le conseil départemental de l'Essonne et la Région Ile de France. Le règlement des dépenses se fera sur présentation de la facture, une fois le service fait. Les paiements seront effectués dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement du titulaire, en application des articles R. 2192-10 et R. 2192-12 du Code de la commande publique. Le taux de ces intérêts moratoires est le taux légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de 8 points. Les intérêts moratoires sont appliqués au montant des sommes dues toutes taxes comprises (T.T.C). Le présent avis est rédigé en français.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/08/2025